

Assemblée municipale du 9 décembre 2019

Les bons de garde entreront en vigueur le 1^{er} août 2020

L'assemblée municipale de lundi a approuvé le règlement ad hoc et toutes les autres propositions de l'Exécutif local

Les 39 ayants droit (3,19 pour cent des électeurs) réunis en assemblée municipale, lundi soir, ont suivi en tous points et quasi unanimement les propositions faites par l'Exécutif.

Le budget 2020 de la commune, présenté pour la dernière fois par Marc Moser et dont nous avons déjà parlé abondamment dans ces avis officiels (voir sur le site de la commune, chapitre OFFICIEL, onglet « Nouvelles du Conseil »), n'a suscité aucune interrogation et a été approuvé unanimement. Rappelons simplement qu'il est basé sur des taxes et une quotité fiscale (1.82) inchangées.

Le Pourpoint en a bien besoin

Le conseiller municipal Claude Auderset présentait le crédit d'engagement de 900 000 francs destiné à la réfection en profondeur (conduites d'eau potable et d'eaux usées comprises) de la rue du Pourpoint. Il soulignait l'état de dégradation avancé de cette rue et de ses canalisations, dont certaines fêteront leur demi-siècle l'an prochain. Pas moins de 8 fuites ont dû être réparées sur ce chemin ces huit dernières années, dont certaines à grands frais.

Claude Auderset ajoutait que ce secteur est particulièrement sensible, au vu des nombreuses sources et de la quantité d'eau de surface recensées. Il présentait le devis du projet, dont les postes le plus conséquents sont celui intitulé « superstructure, fondations, pavage » et devisé à 257 000 francs, ainsi que celui des canalisations et de l'évacuation des eaux propres, prévu à 157 000 francs.

L'assemblée a unanimement approuvé ce crédit.

Efficiencé visée

Par 38 voix contre une seule opposition, l'assemblée a libéré ensuite le crédit de 105 000 francs nécessaire au remplacement de cinq fenêtres et quatre portes sur le complexe du Brahon. La conseillère municipale Chantal Vaucher rappelait que les premiers sont aujourd'hui en plexiglas, quasiment opaques et laissant passer beaucoup d'air ; elle ajoutait que les portes seront toutes motorisées, concluant que le bâtiment deviendra plus lumineux et moins énergivore, grâce à un fonctionnement optimal de son nouveau chauffage.



Le complexe du Brahon atteindra bientôt une réelle efficacité énergétique



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

L'enveloppe de cet immeuble ayant été isolée en 2003 et son installation de chauffage changée l'an dernier, cette dernière étape permettra d'atteindre une réelle efficacité énergétique.

Un nouveau règlement pour la crèche

Sans question ni opposition, l'assemblée a approuvé le nouveau règlement de la crèche municipale, présenté par Chantal Tschannen et intégrant diverses adaptations, en particulier aux bons de garde.

Ce nouveau texte précise notamment les fourchettes de prix : de 130 à 300 francs par journée pleine pour les moins de douze mois, de 100 à 220 fr. pour les 1-4 ans ; un prix de 50 % pour les demi-journées sans repas de midi, de 75 % avec le repas ; de 2 à 4 francs pour le petit déjeuner et pour le goûter (gratuits en cas de prise du repas de midi) et de 5 à 12 francs pour le repas de midi. Les décisions sont prises par la direction, le Conseil municipal fonctionne comme voie de recours. Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} août 2020.

C'est bon pour les bons

Les bons de garde seront bien introduits au 1^{er} août prochain et une nouvelle dépense périodique de 125 000 francs a été approuvée à cet effet ; l'assemblée en a décidé ainsi, après la présentation de Chantal Tschannen.

Nous ne rappellerons pas ici les détails de ce fonctionnement, qui ont fait l'objet récemment d'un texte conséquent (site de la commune, chapitre OFFICIEL, onglet Actualités). Rappelons que ce système induit un subventionnement direct, avec bon de garde déduit du tarif unique, pour les familles ayant fait la preuve du besoin de garde et présentant un revenu déterminant inférieur à 160 000 francs.

Dès mi-mars, les parents pourront faire leur demande de bon sur le site Kibon.

Sur questions de l'assemblée, il a été rappelé que le nombre de bons à délivrer n'est pas limité à Sonceboz, que la marge prise dans la dépense ne devrait pas être dépassée ces prochaines années et qu'il n'y a pas de délai de demande pour les parents.

Confiance en Jb.B

Après lecture par Guy Montavon, le règlement sur le transfert des tâches, dans le domaine de la protection de la population en cas de catastrophes, a passé la rampe sans la moindre opposition. Le conseiller municipal rappelait que les organes régionaux de soutien sont désormais placés sous la surveillance de Jb.B, qu'il s'agit d'organisation stratégique et non opérationnelle, que ce règlement entrera en vigueur début 2020 et qu'il n'impliquera aucun changement dans le terrain.

Avec un large sourire

C'est avec un large sourire que Claude-Alain Wüthrich, vice-maire, présentait le décompte final de l'assainissement des chemins de la Tanne : devisés à 890 000 francs, ces travaux en ont finalement coûté quelque 345 000 francs de moins. Un résultat atteint grâce à l'excellente collaboration de tous les partenaires, soulignait le conseiller municipal en remerciant particulièrement le bureau ATB, la commune de Tavannes et toutes les entreprises impliquées.

Chantier Coop : et le stationnement ?

Au chapitre des divers, un citoyen félicitait et remerciait les cantonniers pour l'ornementation florale particulièrement réussie de la commune cette année, avant de s'inquiéter de la circulation et du parage dans le quartier de la Coop, durant le tout prochain chantier d'agrandissement. Il proposait de créer une zone bleue surveillée efficacement dans ce centre village, afin que les clients du géant orange puissent stationner près du commerce durant les travaux. « Avec l'emprise inévitable du chantier sur le parc et le nombre de véhicules stationnés là à demeure, on risque de pousser la clientèle directement à Reconvilier », prévenait-il.

Méconnu

Marc Moser, conseiller municipal sortant, remerciait pour sa part la population pour sa confiance et les autres élus pour leur collaboration en très bonne intelligence. Il soulignait par ailleurs l'importance méconnue et l'excellent travail du service du feu - « que j'ignorais moi aussi avant d'entrer dans la commission ad hoc » -, avant d'adresser sa reconnaissance au personnel communal, en particulier l'administrateur des finances Vincent Viret et le secrétaire sortant Jean-Rodolphe Zürcher.



Le maire met en exergue l'excellent travail fourni par le personnel communal, in globo

Une équipe de grande qualité

René Rimaz profitait de cette assemblée pour adresser ses vœux sincères, à toute la population locale, dans l'optique des Fêtes et de la nouvelle année.

Le maire adressait ses remerciements à Marc Moser, conseiller municipal durant dix ans, « un homme de confiance, un collègue à l'esprit constructif et positivement modérateur ». Dans la foulée, il renouvelait sa bienvenue à l'adresse de Bibiana Merazzi, brillamment élue cet automne. S'arrêtant au personnel communal, René Rimaz se réjouissait qu'il forme actuellement une équipe de grande qualité. « Tous les collaborateurs et collaboratrices, de tous les domaines, participent activement à la bonne marche et à la santé de la commune ; ils méritent nos chaleureux remerciements. »

A Yannick Langel, nouveau secrétaire municipal qui vivait sa première assemblée, le maire souhaitant de mener une aussi longue carrière que Jean-Rodolphe Zürcher, lequel quittera officiellement son poste cette fin d'année, officiellement à fin juillet 2020.

Deux bonnes nouvelles en perspective

Dans sa rétrospective de l'année communale 2019, René Rimaz s'arrêtait notamment à deux bonnes nouvelles attendues. Le permis de construction de la nouvelle Coop devrait tomber avant fin 2019, ce qui permettra aux travaux de débuter en février prochain, pour peu que les conditions météorologiques le permettent.

« De bonnes nouvelles devraient survenir durant le premier semestre 2020 concernant l'avenir de la Couronne », se réjouissait par ailleurs le maire.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Grande importance, maigre intérêt...

René Rimaz regrettait qu'une trentaine de personnes seulement aient profité des séances d'informations publiques pour se pencher sur le Plan d'aménagement local (PAL). « L'enjeu est pourtant très important pour l'avenir de notre commune, confrontée à un manque chronique de terrains en zone d'activités économiques. »

Le maire s'arrêtait par ailleurs et notamment aux mesures de modération du trafic, un dossier qui avance gentiment mais sûrement, au projet de Maison de l'enfance, dont la demande de permis devrait être publiée en janvier prochain, ainsi qu'aux gros travaux routiers effectués Fin-du-Pertuis, dont les désagréments furent certes importants, mais pourtant inférieurs au résultat obtenu.